

Réunion du 10 avril 2014

LES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES À PARIS

par Bertrand Cor



Toute évocation de recherche généalogique sur Paris est indissociable de l'évènement majeur qui a frappé les sources parisiennes d'informations : les journées des 24 et 25 mai 1871 pendant lesquelles les communards se sont livrés au vandalisme le plus débridé en incendiant neuf monuments majeurs de Paris : le Palais des Tuileries, le Palais de Justice, le Palais de la Légion d'Honneur, le Palais d'Orsay (Cour des Comptes), l'aile centrale du Palais Royal (Conseil d'Etat), l'Hôtel de Ville, la Galerie des tapisseries de la Manufacture des Gobelins, le Ministère des Finances et la Bibliothèque Impériale du Louvre.

Nous devons à Martial de Bernardy de Sigoyer, commandant le 26^{ème} Bat. De chasseurs à pied d'avoir empêché la propagation du feu au Musée du Louvre. Ce héros fut retrouvé carbonisé le lendemain dans les ruines.

Quant aux Archives Nationales, elles furent épargnées grâce à l'intervention d'un communard moins fou que les autres, Louis Guillaume Debock, directeur de l'Imprimerie Nationale.



Toujours est-il que tout l'état-civil parisien est parti en fumée : environ 8 millions d'actes dont les deux exemplaires, l'un au Palais de Justice, l'autre à l'Hôtel de Ville ont disparu dans les flammes en moins de 48 heures.

Dès le 12 février 1872, une loi a prescrit la reconstitution dudit état-civil antérieur à 1860 par l'utilisation des archives familiales (conservées dans les familles mais surtout dans les actes des notaires). Les notaires avaient pour obligation, à chaque fois qu'ils rencontraient une copie d'acte d'état-civil ou d'un acte de baptême ou de mariage religieux, de le transcrire sur un formulaire et de l'envoyer aux Archives Nationales. Cette pratique a duré jusqu'en 1896. Grâce à elle nous avons aujourd'hui 3 millions d'actes reconstitués. A remarquer que ceux-ci concernent majoritairement le XIX^{ème} siècle. Une deuxième reconstitution a été engagée en 1942 et a permis la rédaction de 120.000 fiches et 110.000 actes privilégiant l'Ancien Régime.

Dans cet exposé, nous ne nous intéresserons qu'aux sources manuscrites, parce que les plus pertinentes en matière de recherche. Nous ne mentionnerons pas les nombreuses bibliothèques parisiennes qui contiennent presque toutes quelques sections de manuscrits ou d'imprimés personnalisés tels les faire-part.

Nous nous limiterons aux deux sources principales de documents à la disposition du public, et ne ferons que mentionner pour mémoire trois autres sites moins concernés par les recherches purement généalogiques parisiennes, à savoir :

- ✓ Les **Archives de Paris** (Inscription gratuite)
- ✓ Les **Archives Nationales site de Paris** (inscription gratuite)
- ✓ Les Archives Nationales site de Pierrefitte (Inscription gratuite)
- ✓ Les Archives de Fontainebleau (non spécifique à Paris)
- ✓ Les Archives Militaires (non spécifiques à Paris)

Il faut être conscient que chacun de ces sites contient une foule de sections d'archives qu'il serait trop long de mentionner ici en totalité. Nous n'avons développé que les sections les plus intéressantes pour la contribution à la recherche généalogique.

Les Archives de Paris

(18 Boulevard Serrurier, 75019, Tel. : 01 53 72 41 23, attention aux horaires).

http://canadparchivesenligne.paris.fr/archives_etat_civil/index.php

Etat-civil avant 1860

Les principaux outils :

- 1- Première reconstitution :
 - Fichier alphabétique des actes de NMD de 1556 à 1859 (en ligne)
 - Actes reconstitués de NMD de 1556 à 1859 (sur microfilms en salle)
- 2- Seconde reconstitution :
 - Fichier alphabétique des actes de NMD du XVI^{ème} à 1859 (sur microfilm en salle) 5Mi5 1 à 64
 - Actes reconstitués de NMD du XVI^{ème} à 1859 (Originaux V5E et V5Ebis)

Etat-civil depuis 1860 : l'état-civil est complet

- Tables décennales par arrondissement : accès en ligne.

- Registres (par nature de l'acte, par arrondissement et alphabétique) accès en ligne

Liste des communes annexées par la création des 20 arrondissements de Paris en 1860 :

- Absorbées en totalité par Paris^[13] :
 - [Belleville](#) (19^e et 20^e)
 - [Grenelle](#) (15^e)
 - [Vaugirard](#) (15^e)
 - [La Villette](#) (19^e)
- Partagées entre Paris et d'autres communes^[13] :
 - [Auteuil](#) (16^e et [Boulogne](#))
 - [Passy](#) (16^e et [Boulogne](#))
 - [Batignolles-Monceau](#) (17^e et [Clichy](#))
 - [Bercy](#) (12^e et [Charenton](#))
 - [La Chapelle](#) (18^e, [Aubervilliers](#), [Saint-Denis](#) et [Saint-Ouen](#))
 - [Charonne](#) (20^e, [Bagnolet](#) et [Montreuil](#))
 - [Montmartre](#) (18^e et [Saint-Ouen](#))
- Partiellement annexées :
 - [Aubervilliers](#) (19^e)
 - [Bagnolet](#) (20^e)
 - [Gentilly](#) (quartiers de [Glacière](#), dans le 14^e, et de [Maison-Blanche](#), dans le 13^e)
 - [Issy](#) ([quartier de Javel](#) dans le 15^e)
 - [Ivry](#) (13^e)
 - [Montrouge](#) ([quartier du Petit-Montrouge](#) dans le 14^e)
 - [Neuilly](#) ([quartier des Ternes](#) dans le 17^e)
 - [Pantin](#) (19^e)
 - [Le Pré-Saint-Gervais](#) (19^e)
 - [Saint-Mandé](#) (quartiers du [Bel-Air](#) et de [Picpus](#) dans le 12^e)
 - [Saint-Ouen](#) (18^e)
 - [Vanves](#) (14^e)

Les outils secondaires :

- ✓ Registres paroissiaux et état-civil ayant échappé à l'incendie (par arrondissement, paroisse et commune de banlieue) : originaux V6E 1 à 29.
- ✓ Faire-part (1820 – 1930) deux collections d'origine privée de 1870 à 1960 par ordre alphabétique, originaux V7E et D53Z.
- ✓ Epitaphier des cimetières parisiens 1790 – 1942. Fichier alphabétique microfilm en salle 3Mi1 205 à 213. Originaux V7E EPITAPHIER 1 à 10
- ✓ Placards de décès 1678 – 1815. Originaux V7E/PLACARDS 1 à 20
- ✓ Table des mariages et divorces parisiens 1843 – 1852 V10E 13 à 21
- ✓ Table de décès des communes annexées en 1860 (Auteuil, Batignolles, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard, Grenelle et Passy) 1827 – 1859, Originaux D3M9 13
- ✓ Fichier des paroissiens de Saint-Eustache 1530 – 1792 extrait de l'état-civil reconstitué et du registre des actes de la paroisse : en usuel en salle
 - Décès des soldats de la Grande Armée 1800- 1815 : Originaux D5M9 1 à 23
- ✓ Registres de catholicité 1791 – 1909, baptême et mariage (nombreuses lacunes). Originaux D6J
- ✓ [» Consulter l'inventaire I.3.1 des registres des baptêmes \(1792-1909\) au format pdf](#)
- ✓ [» Consulter l'inventaire I.3.1 des registres des mariages \(1792-1909\) au format pdf](#)
- ✓ Fichier microfilmé des baptêmes et sépultures de 26 paroisses parisiennes : 1792 – 1859, microfilm en salle : 3Mi1 1 à 204
- ✓ Collection Mayet : 219 volumes en usuels contenant les mariages religieux de 1795 à 1862 (pas toujours de filiation)
- ✓ Déclarations de succession qui apportent souvent une date du décès et un nom de notaire. Avec
 - Table des décès : 1791 – 1957 (par tranche chronologique, puis bureau d'enregistrement puis alphabétique) Originaux DQ8 1 à 4481
 - Déclarations de succession : idem ci-dessus. Originaux DQ7 à partir de 1696 à 28987 (nombreuses lacunes)
 - Fichier général des successions déclarées : 1858 – 1969 tous bureaux confondus (par tranches chronologiques et ordre alphabétique) DQ7 12862 à 13169 et 38988 à 39614

Il existe encore de très importantes archives sur les Enfants Trouvés 1639 – 1921 objets de procédures assez minutieuses non développées dans cette notice. Il convient de se faire piloter par un archiviste de permanence.

Il est bien évident que chaque fois qu'il est mentionné l'accès aux originaux ceci ne peut se concevoir qu'en salle de lecture.

Archives Nationales, site de Paris

(11 rue des Quatre-Fils, 75003, Tél. : 01 40 27 64 19)

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/sia/web/guest/site-de-paris>

Le CARAN (Centre d'Accueil et de Recherches des Archives Nationales) sur le site de Paris conserve les fonds publics de l'Ancien Régime, de la Marine et des Affaires Étrangères plus le Minutier Central de Paris.



Les sources principales pour le généalogiste sont :

- ✓ **1 Série O1 Maison du Roi** : Répertoire numérique et index (libre-service en salle)
 - Secrétariat d'Etat, grands officiers : originaux O1 1 à 1044
 - Direction des bâtiments, jardins, arts et manufactures : originaux O1 1045 à 2805
 - Argenterie, garde-meuble, menus plaisirs, domaine etc. : originaux O1 2806 à 4004
- ✓ **2 Série T : papiers privés tombés dans le domaine public** (archives des particuliers émigrés ou condamnés pendant la Révolution, archives saisies dans les voitures à la même époque : index et notices (en libre-service) : originaux T1 à T345
- ✓ **3 Série TT Affaires et biens des protestants** : inventaires en libre-service. Originaux TT 230 à 276B et TT 376 à 455B
- ✓ **4 Série Y Châtelet de Paris, prévôté de l'Île-de-France** : une richesse considérable (sentences de procès, registres d'audience, référés) mais index peu nombreux. L'ordre chronologique est le seul utilisé.
 - Parc Civil Y494 à 6612 dont les actes les plus intéressants sont les levées de scellés Y 2790 à 3878, les tutelles Y 3879 à 5198, les donations (publications) Y 86 à 494, les clôtures d'inventaire Y 5269 à 5339, réception des officiers au Châtelet (1623 – 1699) Y 1839 à 1866
 - Chambre Civile : jusqu'en 1685 : avis de parents, réception des maîtres de métier et certains offices (notaires) Y 9306 à 9396
 - Chambre de police : minutes (1658 – 1789) Y 9397 à 9492
 - Chambre criminelle : minutes du Petit Criminel (1735 – 1791) Y 9649A à 10017 et minutes du Grand Criminel (1686 – 1791) Y 10018 à 10505
- ✓ **5 Série Z1J procès-verbaux d'expertise** : archives des greffiers des bâtiments de Paris Z1j 256 à 1314
- ✓ **6 Deux Collections de faire-part** d'origine privée: série AD XXC 96 à 107 : ordre alphabétique (XVII et XVIIIème siècles), 108 à 188 ordre chronologique puis alphabétique (XIX et XXème siècles), et 189 à 208 mariage et décès par ordre chronologique (1799 – 1901)
- ✓ **7 Le Minutier Central** : y sont représentées les 122 études de notaires parisiens. L'immense privilège d'être sinon complet du moins extrêmement fourni. Notamment la présence des répertoires chronologiques permet des recherches systématiques permettant de découvrir la date d'un acte et par conséquent de demander à voir la « minute », l'original. Accès par étude ou par notaire (**Base ETANOT**).
Nombreux dépouillements spécifiques : **Bases ARNO** 1551, 1751, 1761 et 1851 : dépouillement horizontal pour ces années des 122 études ; **base RENO** 1650 : dépouillement des minutes I à XXXI pour 1650 ; dépouillement analytique pour 1700 de 17 études par le Cercle Généalogique d'Île-de-France ; en raison de l'absence de répertoire, dépouillement de l'étude XXIX de 1720 à 1737 et des études LII, LIX, LXV, LXXIV, CIII, CIV et CXV entre 1789 et 1793 ; inventaire analytique de des études 1 à XXVII sur la période 1789 – 1815 etc.
- ✓ **8 La Base LEONORE** Fichier des membres de la Légion d'Honneur depuis 1802 et décédés avant 1977 donne accès au N° de dossier consultable au CARAN par roulement.
- ✓ **9 Série BB31 Liste des naturalisations** : elles ne concernent que les habitants de Moselle et d'Alsace qui ont du faire un choix de nationalité en 1872 après l'invasion allemande.
- ✓ **10 Série Z1O Dispenses d'empêchement canonique** : ces documents peuvent permettre d'établir des liens de parentés souvent très précieux.
Il n'a pas été évoqué la section cartes et plans, ni celle de l'onomastique
Réservation et commande de documents : d'une façon générale, tous les documents des Archives Nationales peuvent être commandés par téléphone (deux à la fois seulement) et sur place (cinq à la fois par jour)
Recherche en ligne : la Salle des Inventaires Virtuels (SIV) permet d'effectuer des recherches en ligne **SIV-Caran** sur un patronyme : les réponses sont souvent limitées à des professions artisanales autour de l'ameublement, ou des arts.
- ✓ **11 Site initié par Généanet : projet familles parisiennes**. L'objectif de ce site est de constituer des outils pour faciliter les recherches sur les familles parisiennes, ceci en mutualisant les moyens de ceux qui font des recherches sur Paris, et tout particulièrement dans les fonds du Minutier Central des Notaires parisiens. Clôture d'inventaires, tutons répertoriées par ordre alphabétique : plusieurs centaines de milliers d'individus.

Archives Nationales site de Pierrefitte

(59 rue Guynemer 93383 Pierrefitte sur Seine, tél. : 01 75 47 20 00)

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte/contact.html>



Ce site accueille tous les fonds publics postérieurs à 1790 à l'exception des fonds spécifiques conservés à Fontainebleau, du Minutier Central et des archives privées restées sur le site de Paris. En revanche, les archives électroniques, les archives audiovisuelles qui nécessitent des chaînes de traitement spécifiques, les archives publiques sérielles et les archives privées d'architectes sont conservées à Fontainebleau.

Archives Nationales site de Fontainebleau

(2 rue des Archives, 77000 Fontainebleau, Tél. : 01 3164 73 00)

<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/sia/web/guest/site-de-fontainebleau>

Ce site conserve les archives privées d'architectes, les dossiers de carrière des fonctionnaires, les dossiers de naturalisation depuis la moitié du XXème siècle, les archives audiovisuelles, les archives électroniques et certains fonds spécifiques (contentieux du Conseil d'Etat, dossiers de la commission nationale de financement des comptes de campagne et des financements politiques, dossiers du CNC, archives de la Météorologie Nationale etc)



Les archives militaires de Vincennes (Service Historique de la Défense SHD)

(Avenue de Paris, 94306 Vincennes Cedex ; tél. :01 41 93 43 90)

[\(Service Historique de la Défense SHD\)](#)



Dépend du Ministère de la Défense : toutes les armées y sont présentes.

Pour l'armée de terre on a effectué un classement chronologique par tranches historiques l'ancien Régime (depuis le XVIIème siècle) étant à lui seul dans la série A, la Révolution Série B, l'Empire Série C, la seconde Restauration série D etc..

Les dossiers individuels des officiers généraux depuis l'Ancien Régime, les journaux de marche des régiments, les archives administratives du XVIIème au XXème siècles sont consultables en salle.